

COMMUNE DE CHAPAREILLAN  
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	18
Votants	19

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Valérie SACLIER, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Jean MIELLET, Olivier BOURQUARD, Bruno BERLIOZ, Nathalie UCHET, René PORTAY, Didier CHARAMELET, Julie BOUILLOZ.

Absents et Excusés : Gisèle MOTTA (pouvoir à Annalisa DEFILIPPI), Malika MANCEAU, Franck SOMMÉ, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH.

OBJET : SUBVENTION CLASSE DECOUVERTE  
74 - 19/12/2023

Après avoir entendu le rapport de madame Emmanuelle GIOANETTI, adjointe aux affaires scolaires de la commune de Chapareillan

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer à l'association OCCE coopérative scolaire de l'école élémentaire une subvention de 4 000 € pour les classes « découverte » qui se dérouleront à Crupies (26) du 13 au 17 mai 2024.

PRECISE que cette somme sera inscrite et imputée sur le budget 2024 de la commune au compte 65748.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME

Affiché le : **21 DEC. 2023**

Martine VENTURINI  
Maire

